



Fédération Française
des Clubs Omnisports

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS OMNISPORTS

OFFRE DE STAGE

Présentation :

La Fédération Française des Clubs Omnisports est une organisation professionnelle du secteur sportif agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle a un rôle de porte-parole des clubs omnisports. Elle développe notamment un service d'assistance aux clubs dans leur administration et gestion quotidienne (aides et conseils dans les domaines les plus variés : juridique, administratif, comptable etc.).

Dans le cadre de son activité de conseil juridique auprès de ses adhérents, la FFCO recherche un stagiaire qui débiterait dès que possible.

Missions :

Le stage proposé a pour objet :

- de participer aux activités courantes de conseil juridique auprès des dirigeants de club ;
- de contribuer à la rédaction d'articles juridiques pour le site et la revue ;
- de participer à l'animation de réunions de formation à destination des dirigeants associatifs ;
- de contribuer à la rédaction et mise à jour de fiches techniques ;
- de contribuer à l'élaboration d'un mémento.

Conditions de stage :

- Stage sous convention de 2 à 6 mois (en fonction du début de stage) ;
- Le stage se déroulera au siège social de la FFCO à Vanves (92).

Profil recherché :

Étudiant en Master 1 ou Master 2 « droit du sport » avec une appétence pour le droit social.

Contact :

Les étudiants intéressés peuvent envoyer leur candidature avant le 16 décembre 2022 (CV + lettre de motivation) à Séverine Bardaud (s.bardaud@ffco.org).

